

Présidence : M. VINCENT, PrincipalSecrétariat : M. THUILLIER, Représentant élu des Personnels d'enseignement et d'éducationMembres présents :

- M. VINCENT, Principal
- Mme PRUNIER, Principale-adjointe
- M. PEYRE, Adjoint-gestionnaire
- Mme GAUGRIS, Directrice-adjointe de la SEGPA
- M. BORTOLUS, Conseiller Principal d'Education

- M. ADRADOS
- Mme BURON
- Mme EL MAZOUNI
- Mme LARDEAU
- M. THUILLIER

Représentants élus des
personnels d'enseignement
et d'éducation

- M. CHRISTIN
- M. MAREST

Représentants élus des Personnels
ATOSS

- M. MAQUIN
- M. DESCAMPS
- Mme AUJARD
- MME TAVENON

Représentants élus des Parents

Membres absents excusés :

- Mme MERIAUDEAU, Représentante de la Collectivité de rattachement
- M. VILLIN, Représentant de la commune
- Mme COUEDRIAU, Représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation
- M. GUYOT Alexis, Représentant élu des personnels d'enseignement et d'éducation
- Mme COUDRAY, Représentante élue des parents d'élèves
- Mme GIRAUD, Représentante élue des élèves
- M. ROBLES, Représentant élu des élèves
- Mme DARDANT, Représentant élu des élèves

Membres absents :

- M. BLANCHET, Représentant de la Collectivité de rattachement
- M. DUPONCHEL, Représentant de la commune
- M. HERVAULT, Représentant élu des personnels ATOSS
- Mme LARDY, Représentante élue des parents d'élèves
- Mme TANCHE, Représentante élue des parents d'élèves

Nombre de présents : 16

Quorum : 16

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Observations
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	1	
II - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	1	
III - PROJETS D'ETABLISSEMENT	2	
IV - VIE SCOLAIRE	1	
IV - QUESTIONS DIVERSES	1	
Total de feuillets.....	6	

Collège Les Sablons
LE PRESIDENT
Le Principal
Erick Vincent
Buzancais
E. VINCENT

LE SECRETAIRE

M. THUILLIER

Collège Les Sablons
LE PRINCIPAL
Erick Vincent
Buzancais
E. VINCENT

N° et nature des questions traitées : I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'Administration
<p>Ouverture de la séance : Le Président ouvre la séance à 18h10. Le quorum est atteint et le Conseil d'administration peut donc délibérer. M. THUILLIER, représentant élu des Personnels d'Enseignement et d'Education, assure le secrétariat de séance. Présentation de Mme PRUNIER Karine, la principale-Adjointe.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption de l'ordre du jour, - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 juin 2018, - Opération « Collégiens au théâtre », - Opération « Collège au cinéma », - Bilan pédagogique 2017-2018, - Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) en 2018-2019, - Modifications du règlement intérieur, - Convention Air Liquide, - Budget prévisionnel voyages, - Décisions budgétaire modificative, - Délégations de signature données par le Chef d'établissement, - Mise en jour des tarifs, - Questions diverses. <p>1- Adoption de l'ordre du jour</p> <p>M. VINCENT signale une modification et deux ajouts à l'ordre du jour : Point 9 modifié – ajout de « projets pédagogiques et ... ». Ajout d'un point A après le point 12 – « programme annuel de l'association sportive du collège ». Ajout d'un point B après le point A – « la contractualisation ». L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité avec 16 voix. A 18h13 : Départ de M. MAREST.</p> <p>2- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 juin 2018</p> <p>Procès-verbal adopté à l'unanimité : 15 voix</p> <p>11- Délégations de signature données par le Chef d'établissement</p> <p>Monsieur VINCENT annonce pour information les délégations de signature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une délégation de signature est donnée à M. PEYRE pour les bons de commande SRH et les bons de commande d'un montant maximal de 400,00 €. - Une délégation de signatures est donnée à Mme GAUGRIS pour les conventions de stage et les bulletins trimestriels des élèves de SEGPA. - Une délégation de signatures est donnée à Mme PRUNIER pour les notifications des sanctions, les notes d'information aux personnels et aux familles, les invitations et les comptes rendus du conseil écoles collège et du CESC, les conventions de stage des élèves de collège, les bulletins trimestriels des élèves de collège et les demandes de modifications de cours. 	<p style="text-align: right;">1 / 1</p>

N° et nature des questions traitées : II- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
<p>4- Opération « collège au cinéma »</p> <p>Monsieur VINCENT annonce que l'opération coûtera 480,00 € (2,50 € pour 64 élèves 3 fois). Il demande aux membres du CA l'autorisation pour la participation financière du collège.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>8- Convention Air Liquide</p> <p>M. PEYRE indique que la convention Air Liquide sera renouvelée à compter du mois de novembre pour 3 ans pour un montant de 472,00 € par an.</p> <p>Monsieur VINCENT demande à ce qu'on l'autorise à signer la convention.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>9- Budget prévisionnel voyages</p> <p>Présentation par M. PEYRE et M. VINCENT des différents projets de voyages demandés par les enseignants ski, Auvergne et Espagne.</p> <p>Le prix de base du séjour a peu évolué. Dans les devis, de gros écarts existent cependant. M. PEYRE explique que cela est dû aux contraintes des appels d'offre et il évoque la possibilité d'obtenir une aide par les actions du foyer.</p> <p>Monsieur PEYRE présente les 3 budgets prévisionnels et demande un vote sur chaque voyage. Monsieur VINCENT demande aux membres du CA de voter.</p> <p>Voyage au ski :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>Voyage en Auvergne :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>Voyage en Espagne :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>10 – Décision budgétaire modificative</p> <p>Monsieur PEYRE explique que l'objectif est d'abonder le service AP (activités pédagogiques). Il propose 7000,00 € vers les activités pédagogiques, le projet établissement et le matériel pédagogique. Ensuite, il explique qu'après la DBM, il restera 49468 700 € dans le fonds de roulement.</p> <p>Puis, M. PEYRE rappelle les investissements divers et indique que cette DBM est nécessaire (sortie Chambord, course d'orientation).</p> <p>M. PAQUIN pose la question sur Chambord et M. VINCENT explique qu'il y avait une opportunité.</p> <p>Puis M. PEYRE parle de l'évolution du parc informatique et des changements des postes. Il donne des explications sur le fonctionnement du budget et fait allusion à la taxe d'apprentissage. Mme BURON veut savoir comment fonctionne les commandes. M. VINCENT précise qu'il est ordonnateur et que de fait, c'est lui qui décide.</p> <p>M. ADRADOS explique qu'il y a des ordinateurs qui tombent en panne et M. PEYRE indique qu'il y a urgence à acheter des postes informatiques.</p> <p>Pour information, Monsieur VINCENT indique que le Conseil Départemental a doté le collège d'une voiture.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	1/2

N° et nature des questions traitées : II- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
<p>12- Mise à jour des tarifs.</p> <p>Monsieur PEYRE présente les tarifs</p> <p>Carnet de correspondance : 2,10 €</p> <p>Pertes des livres :</p> <ul style="list-style-type: none">- Neuf : 18,00 €- Bon : 12,00 €- Passable : 8,00 €- Médiocre : 5,00 € <p>Dégradations des livres :</p> <ul style="list-style-type: none">- Neuf à passable : 10,00 € et neuf à médiocre : 13,00 €- Bon à médiocre : 7,00 € <p>Clés ascenseur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Perte : 30,00 € <p>Carte cantine :</p> <ul style="list-style-type: none">- Perte : 2,30 € <p><u>Vote</u> : 15 pour</p> <p style="text-align: right;"><u>ACTE</u></p>	<p style="text-align: right;">2/2</p>

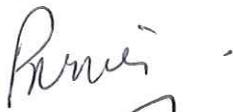
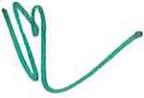
N° et nature des questions traitées : III – PROJETS D'ETABLISSEMENT	Réservé à l'Administration
<p>3- Opération « Collégiens au théâtre »</p> <p>Monsieur VINCENT indique que le dispositif est organisé par le Conseil départemental et que le transport et les entrées sont payés. 2 spectacles sont proposés cette année : « Le Trait d'Union » le mardi 29 janvier 2019 à 20h30 au centre culturel Albert Camus d'Issoudun – 32 places « Blanche-Neige ou la chute du mur de Berlin » le vendredi 22 mars 2019 à 9h45 à Equinoxe Châteauroux – 62 places</p> <p>Puis il demande au CA l'autorisation pour participer à ce projet.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>4- Opération « Collège au cinéma »</p> <p>La salle pour les projections est celle de Buzançais. Les élèves (6A, 6C, 5A, 6^{ème} ULIS et 5^{ème} ULIS) verront 3 films. Puis M. VINCENT demande au CA l'autorisation pour participer à ce projet.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>5- Bilan pédagogique 2017-2018</p> <p>M. VINCENT indique qu'il y aura un rajout à la page 6 sur le nombre de stages en SEGPA. Puis, il remercie les personnes qui ont collaboré à la production de ce bilan. Ensuite M. VINCENT fait la lecture des principaux points.</p> <p>Puis il demande au CA de valider le bilan pédagogique 2018-2019</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>6- Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) en 2018-2019</p> <p>M. VINCENT donne des explications sur l'EPI en lien avec le DNB. Puis il présente les EPI proposés. M. DESCAMPS pose une question sur le choix laissé ou non aux élèves. M. VINCENT répond que les élèves peuvent choisir ou non un EPI qu'ils ont travaillé.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	
<p>9 – Projets pédagogiques des voyages.</p> <p>Présentation par M. PEYRE et M. VINCENT, des différents projets de voyages. Puis, M. VINCENT donne la parole à Mme LARDEAU pour le ski, à Mme EL MAZOUNI et à M. THUILLIER pour l'Espagne et présente le séjour en Auvergne. Mme LARDEAU indique pour le ski que c'est à la station des Gets pour le niveau 5^{ème} (48 élèves et 5 accompagnements) qu'il y aura ski, montagne, citoyenneté, sécurité, patinoires, raquette. Elle précise qu'il y a possibilité de cours de ski encadrés par des professeurs et des moniteurs. M. MAQUIN pose la question sur le choix des élèves et Mme LARDEAU répond que tout dépendra du niveau de ski de chaque élève. Il y aura aussi une prise en compte du comportement.</p> <p>Monsieur VINCENT présente le voyage en Auvergne qui se déroulera du 8 au 10 mai 2019 avec des élèves de 4^{ème}. Il précise qu'il y aura un travail sur les volcans.</p>	1/2

N° et nature des questions traitées : III – PROJET D'ETABLISSEMENT	Réservé à l'Administration
<p>Mme EL MAZOUNI et M. THUILLIER présentent le voyage en Espagne programmé du 2 au 7 avril 2019. Ils précisent la possibilité d'exploiter ce voyage pour l'oral du DNB dans le cadre du « parcours artistique et culturel ». Ce voyage est proposé en priorité aux élèves de 3^{ème}.</p> <p>A l'issue des présentations, Monsieur VINCENT propose de voter.</p> <p>Voyage au ski :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>Voyage en Auvergne :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>Voyage en Espagne :</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>A- Programme annuel de l'AS du collège</p> <p>Mme LARDEAU explique le fonctionnement et le calendrier de l'association sportive. La licence est à 20,00 €, 10,00 € (4 mercredis) pour la licence « découverte ». Il y a 45 licenciés actuellement et l'objectif serait d'en avoir 90 « au moins ». La problématique des transports scolaires est évoquée. Mme LARDEAU insiste sur le fait qu'un document d'inscription est rempli par les parents. Les horaires de fin d'activités doivent être respectés. Après l'horaire indiqué sur le calendrier, les enseignants ne sont plus responsables. M. PEYRE confirme que l'an passé, des élèves parfois attendaient après la fin des activités.</p> <p>Puis, M. VINCENT demande de voter le programme annuel de l'AS.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p> <p>B- Contractualisation 2018-2022</p> <p>M. VINCENT commente le document de la contractualisation qui est à la signature (DSDEN et Rectorat). Mme BURON pose la question de l'accès au projet d'établissement pour la contractualisation. Mme PRUNIER et M. VINCENT expliquent que cela peut être diffusé.</p> <p><u>Vote</u> : 15 pour <u>ACTE</u></p>	<p style="text-align: center; vertical-align: bottom;">2/2</p>

N° et nature des questions traitées : IV - VIE SCOLAIRE	Réservé à l'Administration
<p data-bbox="161 338 592 367">7- Modification du règlement intérieur</p> <p data-bbox="92 398 1246 528">Suite à la loi n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire, le règlement intérieur est modifié. Les règles de confiscation et de restitution du téléphone portable sont inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement.</p> <p data-bbox="92 562 1246 887">Ce qui était inscrit avant « ne pas faire usage de téléphone, de baladeur ou de tout autre objet sonore dans l'enceinte de l'établissement : ces appareils doivent être éteints et hors de vue » est remplacé par : « ne pas faire usage de téléphone, de baladeur, de console de jeux ou de tout équipement terminal de communication électronique dans l'enceinte de l'établissement et dans le cadre de toute activité scolaire hors établissement (cours d'EPS, sorties, voyages). Ces appareils doivent être éteints et hors de vue. En cas d'utilisation non autorisée pendant les activités scolaires l'appareil sera confisqué. Selon les situations, il sera ensuite restitué à l'élève ou à ses responsables légaux par un membre de l'équipe de direction (conformément à la loi n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire) »</p> <p data-bbox="92 920 1246 1050">Des échanges divers ont lieu entre M. BORTOLUS, M. VINCENT et les parents d'élèves sur les problèmes qui pourraient survenir, (vols, casse...) si les portables sont dans le sac. Des questions également sur l'utilisation pédagogique du portable pendant les voyages par exemple. Il est rajouté la référence de la loi du 3 août 2018.</p> <p data-bbox="92 1111 256 1140"><u>Vote</u> : 15 pour</p> <p data-bbox="1134 1099 1198 1128"><u>ACTE</u></p>	<p data-bbox="1374 1464 1422 1494">1/1</p>

N° et nature des questions traitées : V – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'Administration
<p>13 – Questions diverses</p> <p>Les enseignants demandent s'il est possible d'acheter une photocopieuse supplémentaire. M. PEYRE explique que cela est possible. Cela semble également plus rentable que les imprimantes gourmandes en consommables.</p> <p>M. VINCENT évoque les élections du CA et fait un appel aux candidatures pour les parents.</p> <p>M. MAQUIN pose une question pour la date de remise des diplômes. M. VINCENT répond que ce sera le 16 novembre 2018 à 19h00 et le 24 novembre 2018 à 11h, le Conseil départemental de l'Indre remettra les récompenses pour les élèves ayant obtenu la mention B ou TB au DNB et au baccalauréat.</p> <p style="text-align: center;">♦ ♦ ♦ ♦ ♦</p> <p style="text-align: center;">La séance est levée à 19 h 50.</p>	<p style="text-align: right;">1/1</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION – Séance du jeudi 27 septembre 2018

Membres	Qualité	Emargement
M. VINCENT Erick	Principal	
Mme PRUNIER Karine	Principal-adjoint	
M. PEYRE Laurent	Adjoint-Gestionnaire	
Mme GAUGRIS Sylvie	Directrice adjointe de la SEGPA	
M. BORTOLUS Vincent	C. P. E.	
M. BLANCHET Régis	Représentant de la Collectivité de rattachement	
Mme MERIAUDEAU Frédérique	Idem	Excusée
M. VILLIN Denis	Représentant de la commune	Excusé
M. DUPONCHEL Marc	Idem	
M. ADRADOS Christophe	Représentant élu des Personnels d'enseignement & d'éducation	
Mme Buron	Idem	
Mme Couedriau	Idem	
Mme El Mazouni	Idem	
M. GUYOT Alexis	Idem	
Mme LARDEAU Séverine	idem	
M. THUILLIER Daniel	idem	
	Idem	

M. CHRISTIN Philippe	Représentant élu des Personnels A.T.O.S.S.	
Mme GATEAU Françoise	Idem	absente remplacée par M HAREST 
M. HERVAULT Stéphane	Idem	
M. MAQUIN Thierry	Représentante élue des Parents d'élèves	
Mme LARDY Nathalie	Idem	
M. DESCAMPS Daniel	Idem	
Mme TANCHE Magali	Idem	
Mme TAVENON Fanny	Idem	
Mme AUJARD Evelyne	Idem	E. Aujard 
Mme COUDRAY Stéphanie	idem	Excusée
M. DARDANT Rémi	Représentant élu des élèves	
Giraud Noémie	idem	Excusée
M. ROBLES Eliot	Idem	Excusé